

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER

DE GRANBY INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2019

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2019

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
S.E.N.C.R.L.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Centre hospitalier de Granby inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation du Centre hospitalier de Granby inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons et des activités comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 30 juin 2019 et le 30 juin 2018, de l'actif à court terme au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018 et de l'actif net au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018. Par conséquent, une opinion d'audit avec réserve a été exprimée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2019 en raison des incidences éventuelles possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

SGR, Comptables professionnels agréés S.E.N.C.L. ¹

Granby, le 5 septembre 2019

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A129790

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

Page 6

	2019	2018
PRODUITS		
Activités de sollicitation (annexe A)	1 061 328 \$	1 100 066 \$
Activités accessoires (annexe B)	9 714	9 379
Revenus de placements (annexe C)	378 429	373 038
Activités-bénéfice (annexe D)	<u>749 909</u>	<u>603 981</u>
	2 199 380	2 086 464
CHARGES D'ACTIVITÉS-BÉNÉFICE (annexe D)	<u>205 835</u>	<u>189 727</u>
BÉNÉFICE BRUT	<u>1 993 545</u>	<u>1 896 737</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	207 650	200 968
Contractuels	14 374	-
Assemblée générale annuelle	2 568	2 495
Frais de bureau, papeterie, téléphone et informatique	17 121	13 559
Frais de déplacement, association et représentation	13 769	11 387
Honoraires professionnels	5 267	5 170
Publicité	12 249	7 817
Reconnaissance	7 829	4 414
Sollicitation - Dons planifiés	4 565	5 681
Sollicitation - Campagne annuelle	18 516	16 775
Sollicitation - Publipostage	23 122	18 986
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>302</u>	<u>377</u>
	<u>327 332</u>	<u>287 629</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	1 666 213	1 609 108
AUTRES CHARGES		
Contributions au CIUSSS de l'Estrie - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska	<u>893 988</u>	<u>189 906</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>772 225</u></u> \$	<u><u>1 419 202</u></u> \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

Page 7

	2019	2018
SOLDE AU DÉBUT	13 681 951 \$	12 262 749 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>772 225</u>	<u>1 419 202</u>
SOLDE À LA FIN	<u>14 454 176 \$</u>	<u>13 681 951 \$</u>

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

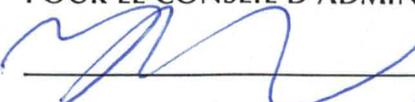
BILAN

30 JUIN 2019

Page 8

	2019	2018
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	1 707 866 \$	1 205 499 \$
Débiteurs (note 3)	308 982	317 861
Frais payés d'avance	-	3 472
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	<u>2 119 296</u>	<u>2 726 806</u>
	<u>4 136 144</u>	<u>4 253 638</u>
PLACEMENTS (note 4)	10 387 436	9 524 392
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>1 207</u>	<u>1 509</u>
	<u>10 388 643</u>	<u>9 525 901</u>
	<u>14 524 787</u> \$	<u>13 779 539</u> \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	70 611 \$	97 588 \$
ACTIF NET		
Surplus non affecté	<u>14 454 176</u>	<u>13 681 951</u>
	<u>14 524 787</u> \$	<u>13 779 539</u> \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,


_____, administrateur


_____, administrateur

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

Page 9

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	772 225 \$	1 419 202 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	302	377
Dons reçus sous forme d'actions	-	(49 561)
Variation nette de la juste valeur des placements	1 786	23 147
Gain sur cession de placements	(25 184)	(55 802)
Revenus réinvestis	<u>(143 861)</u>	<u>(232 390)</u>
	605 268	1 104 973
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	8 879	(113 690)
Frais payés d'avance	3 472	(3 472)
Créditeurs	<u>(26 977)</u>	<u>30 283</u>
	<u>590 642</u>	<u>1 018 094</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(465 401)	(2 755 572)
Cession de placements	<u>377 126</u>	<u>455 572</u>
	<u>(88 275)</u>	<u>(2 300 000)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	502 367	(1 281 906)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 205 499</u>	<u>2 487 405</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>1 707 866</u></u> \$	<u><u>1 205 499</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 15 mars 1984, est exempté des impôts sur le bénéfice et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de contribuer à mobiliser la communauté et soutenir le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska dans l'amélioration de la santé et du mieux-être de ses bénéficiaires.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports en biens et services sont constatés à titre de produits lorsque le transfert de propriété a été effectué ou que le service a été rendu.

Les revenus tirés des différentes activités de financement de l'organisme sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placement réalisés lors de la vente des placements, ainsi que les gains et pertes sur les placements évalués en juste valeur. Les dividendes et les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Immobilisations corporelles

Le mobilier de bureau est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements en actions et fonds communs de placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. DÉBITEURS

	2019	2018
Autres	135 866 \$	166 253 \$
Taxes de vente à recevoir	12 107	11 478
Intérêts	<u>161 009</u>	<u>140 130</u>
	<u>308 982 \$</u>	<u>317 861 \$</u>

4. PLACEMENTS

	2019	2018
Dépôts à terme, taux variant entre 1,15 % et 2,92 %, venant à échéance entre octobre 2019 et décembre 2022	8 405 461 \$	8 290 358 \$
Fonds communs de placements et fonds distincts	1 724 979	1 343 461
Actions	655 926	914 776
Parts permanentes, au taux de 4,25 %	1 501 830	1 501 830
Encaisse sur placements	16 710	4 203
Obligation au taux de 3 %, échéant en mai 2025	<u>201 826</u>	<u>196 570</u>
	12 506 732	12 251 198
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>2 119 296</u>	<u>2 726 806</u>
	<u>10 387 436 \$</u>	<u>9 524 392 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	<u>42 622 \$</u>	<u>41 415 \$</u>	<u>1 207 \$</u>	<u>1 509 \$</u>

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une ouverture de crédit bancaire de 120 000 \$ sous forme de lettres de garantie commerciale exigées par la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec (R.A.C.J.Q.), dans le cadre des activités de la Loto-Fondation. Ces lettres de garantie commerciale portent intérêt aux taux de 6,7 % et 7,7 %. Au 30 juin 2019, cette ouverture de crédit bancaire n'est pas utilisée.

7. CRÉDITEURS

	2019	2018
Fournisseurs	5 310 \$	7 534 \$
Frais courus	39 844	31 844
Salaires à payer	16 484	14 316
Retenues à la source	3 973	2 560
Revenus perçus d'avance	<u>5 000</u>	<u>41 334</u>
	<u>70 611 \$</u>	<u>97 588 \$</u>

8. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Puisque les objectifs de la Fondation consistent à amasser des fonds pour le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska dans le but d'aider à la réalisation des objectifs poursuivis par cet établissement, tout déboursé effectué à la suite des demandes du CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska concernant les engagements financiers est considéré comme une contribution financière. La Fondation s'est engagée à verser 10 M\$ dans le cadre de la campagne majeure 2013-2017 et 3 M\$ dans le cadre de la campagne quinquennale 2006-2010. Le cumulatif des contributions financières dans le cadre de la campagne majeure 2013-2017 est de 1 878 013 \$ au 30 juin 2019.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

10. OPÉRATIONS AVEC LE CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - INSTALLATIONS DE LA HAUTE-YAMASKA

Suite aux ententes conclues avec le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska, la Fondation occupe un local à titre gratuit et reçoit un support administratif pour les envois postaux.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.

	2019	2018
ANNEXE A - ACTIVITÉS DE SOLLICITATION		
Dons - Campagne majeure avec engagements	254 216 \$	467 097 \$
Dons - In Memoriam	30 555	14 150
Dons - Planifiés	309 242	155 792
Dons - Publipostage	162 565	133 529
Dons - Campagne annuelle	217 436	213 023
Initiatives de la communauté	<u>87 314</u>	<u>116 475</u>
	<u>1 061 328</u> \$	<u>1 100 066</u> \$
ANNEXE B - ACTIVITÉS ACCESSOIRES		
Redevances - câble	<u>9 714</u> \$	<u>9 379</u> \$
ANNEXE C - REVENUS DE PLACEMENTS		
Revenus - intérêts et dividendes	355 031 \$	340 384 \$
Variation nette de la juste valeur marchande des placements	(1 786)	(23 148)
Gain sur cession de placements	<u>25 184</u>	<u>55 802</u>
	<u>378 429</u> \$	<u>373 038</u> \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

Page 17

ANNEXE D - ACTIVITÉS-BÉNÉFICE NETTES

	2019		2018			
	Activités- bénéfice	Charges d'activités- bénéfice	Bénéfice brut	Activités- bénéfice	Charges d'activités- bénéfice	Bénéfice brut
Concert de Noël	126 084 \$	36 519 \$	89 565 \$	106 818 \$	29 102 \$	77 716 \$
Défi En Barque pour ta Fondation	182 979	36 646	146 333	123 673	36 763	86 910
Dégustation de pâtés chinois	42 296	11 800	30 496	44 008	12 260	31 748
Festin - Homard	147 860	39 849	108 011	129 658	39 838	89 820
Loto-Fondation	95 618	43 125	52 493	99 300	42 296	57 004
Partie d'huîtres	118 272	31 523	86 749	100 524	29 468	71 056
Défi Groenland	36 800	6 373	30 427	-	-	-
	<u>749 909 \$</u>	<u>205 835 \$</u>	<u>544 074 \$</u>	<u>603 981 \$</u>	<u>189 727 \$</u>	<u>414 254 \$</u>